

Urgence climatique et écologique Talamoni veut passer aux actes

Pollution, gestion de l'eau, urbanisme... après la déclaration votée en décembre, le président de l'Assemblée de Corse apporte sa contribution au débat. Son credo : développer une doctrine à intégrer dans les politiques publiques

En préambule de la session de l'Assemblée de Corse qui a réouvert l'année 2019, il avait consacré sa traditionnelle allocution d'ouverture au péril climatique.

À la clé : une "déclaration d'urgence" écologique et climatique, votée solennellement par les élus territoriaux. Un premier pas, sans doute, pour s'emparer de cette question cruciale qui occupe le terrain aux quatre coins de la planète.

Il n'empêche, Jean-Guy Talamoni n'entend pas à ce que cette déclaration de principe demeure une simple déclaration d'intention. Elle ne peut être, à ses yeux, que le prélude d'une nouvelle conception des politiques publiques à l'échelle de la Corse. C'est, du moins, ce qu'a martelé le président de l'Assemblée de Corse, hier, entouré des élus du groupe Corsica Libera, à l'hôtel de la collectivité, à Bastia.

Le leader indépendantiste va droit au but : "L'enjeu climatique est tel qu'il est temps aujourd'hui de soumettre l'ensemble de l'action publique aux exigences écologiques, considère Jean-Guy Talamoni. Cette déclaration n'insinue pas, pour autant, que rien n'ait été fait en la matière au niveau de la Corse. Cela signifie que cette idée doit, à mon sens, gouverner chaque décision de la Collectivité à l'avenir".

Bien entendu, l'Assemblée de Corse n'a pas inventé le concept. Plusieurs régions, à l'instar de la Nouvelle-Aqui-

taine, ont déjà décrété "l'urgence climatique". Le parlement britannique ou l'Assemblée nationale ont aussi arpenté le terrain des proclamations symboliques.

Après le temps des déclarations, vient désormais celui de passer aux actes pour donner un contenu à cette position de principe.

Du point de vue des élus de Corsica Libera, la prochaine étape doit être la mise en œuvre d'une "large concertation" autour de cette question. L'idée est de réunir les institutions de l'île, la Collectivité et ses satellites, les associations environnementales, des experts... autour d'une série de rencontres.

Des posidonies aux risques d'incendies

À ce titre, Jean-Guy Talamoni a écrit au président de l'Exécutif, Gilles Simeoni, pour définir les modalités de cette démarche. Celle-ci pourrait prendre la forme d'une conférence permanente, qui rendrait ses conclusions à l'automne pour élaborer un plan d'action. Quoi qu'il en soit, l'objectif reste le même : définir la doctrine de l'Assemblée de Corse en matière d'urgence climatique et écologique.

Le leader indépendantiste a d'ores et déjà commencé à plancher sur le sujet. Sa contribution au débat a pris la forme d'un document qui dresse le constat du changement climatique dans l'île. Entre autres : les phénomènes météorologiques ex-



Le président de l'Assemblée de Corse, entouré des élus du groupe Corsica Libera, estime que la Corse doit prendre toute sa place dans le "new deal vert".

/PHOTO CHRISTIAN BUFFA

trêmes, la transformation du littoral, la pollution par les plastiques, l'effondrement de la biodiversité, la dégradation de l'état de la mer, l'aggravation des risques d'incendies, les dangers sur l'herbier de posidonie...

Sur une centaine de pages, Jean-Guy Talamoni pose un diagnostic et établit une liste non exhaustive des pistes envisageables, selon lui, pour lutter contre le réchauffement climatique et adapter la société insulaire.

Gestion de l'eau et du foncier, urbanisme, lutte contre

l'artificialisation des sols, diminution des sources de pollution liées aux transports maritimes, instauration de seuils de fréquentation... pour le président de l'Assemblée, la Collectivité dispose de nombreux leviers pour agir.

Un "new deal vert"

"Il y a une véritable bataille des idées à gagner dans ce domaine", appuie Pierre-Antoine Tomasi, président du groupe Corsica Libera. Cette question relève aussi de la di-

plomatie du climat. Il importe de rejoindre les autres acteurs méditerranéens dans cette démarche, eu égard notamment aux événements extrêmes induits par le dérèglement climatique dans cette zone". Il faut dire que l'envergure planétaire de la question dépasse largement l'environnement immédiat de la Corse. D'ailleurs, on ne va pas se mentir, l'île ne pèse pas lourd dans l'émission des gaz à effets de serre à l'échelle mondiale et son action ne changera pas fondamentalement la donne.

Jean-Guy Talamoni en convient sans ambages ni fioritures.

"La Cop 25 qui s'est achevée en décembre a attesté de l'impuissance des États pour répondre à l'enjeu climatique, estime le président de l'Assemblée de Corse. Les prospectivistes disent d'ailleurs aujourd'hui que le "new deal vert" ne pourrait se faire qu'à partir de la base des territoires et des peuples autochtones. Il est essentiel que la Corse y participe à son niveau".

JULIAN MATTEI